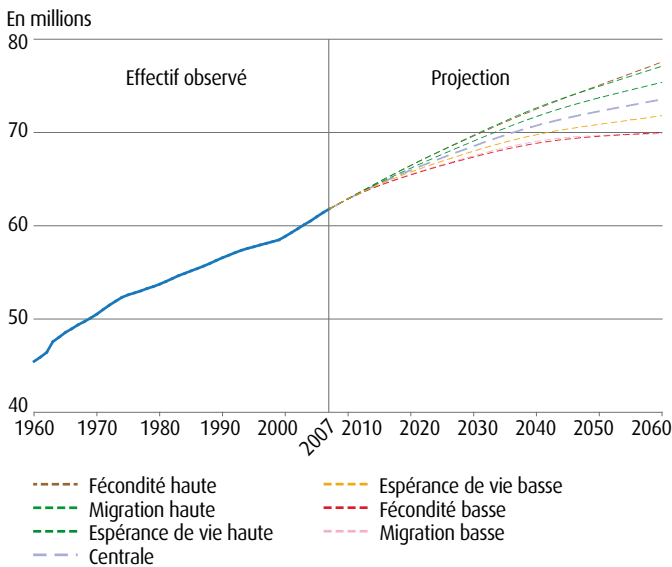


## Perspectives

D'après l'Insee, si les tendances démographiques observées jusqu'ici se prolongent (projection centrale), la population métropolitaine devrait atteindre 73,6 millions d'habitants en 2060 soit près de 12 millions de plus qu'en 2007.

### Évolution passée et future de la population métropolitaine selon différents scénarii



Source : Insee, estimations de population et projection de population 2007-2060.

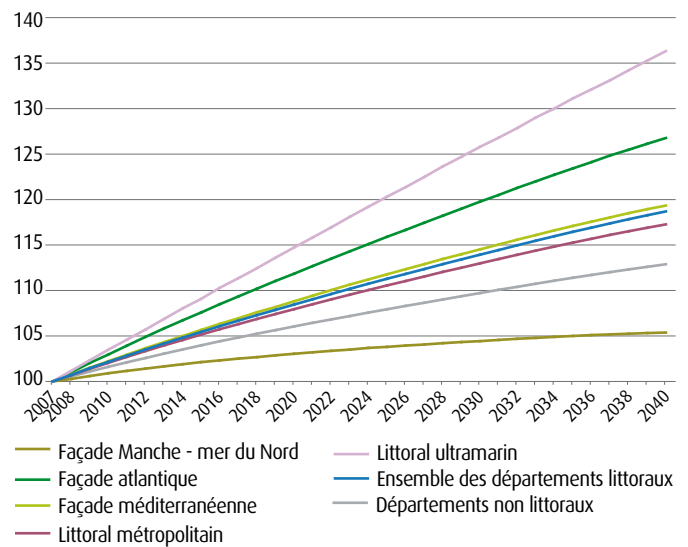
En 2030, trois Français sur dix devraient avoir plus de 60 ans, la taille des ménages devrait encore diminuer et le nombre de logements augmenter sensiblement. Un travail prospectif sur l'évolution de la France, appelé Agora 2020, a été publié par le ministère de l'Environnement début 2008. Parmi les nombreux acteurs consultés et associés à ce travail, le groupe des « experts » a défini les principaux enjeux pour le littoral. Il s'agit de la saturation progressive du territoire et des inégalités de développement démographiques entre les façades maritimes, de l'étalement urbain, du vieillissement de la population, de l'effondrement des activités maritimes (pêche, construction navale...) au profit du tourisme et des activités de production d'énergie (nucléaire, éolien...), et de l'émergence de nouveaux risques environnementaux liés à la pollution (algues vertes, métaux lourds et pesticides...) et au changement climatique.

Parmi ces enjeux, la très forte pression démographique à terre et la multiplication des usages en mer sont déterminants pour l'évolution du territoire littoral et de la mer, avec le changement climatique en toile de fond.

### Les conséquences de la croissance démographique littorale

La croissance de la population des départements littoraux constatée jusqu'à présent ne devrait pas s'essouffler. D'après les dernières estimations publiées par l'Insee, si on prend comme hypothèse le maintien des tendances démographiques récentes<sup>1</sup>, la population des départements littoraux devrait croître nettement plus que celle des départements non littoraux de 2007 à 2040, respectivement +19 % et +13 %. La population des départements littoraux devrait augmenter de 4,5 millions d'habitants : 3,9 millions en métropole (+ 17 %) et 660 000 dans les départements d'outre-mer (+ 36 %). Suivant ce scénario, ces départements concentreraient près de 40 % de la population française en 2040 et leur contribution à l'accroissement de la population française serait de 47 % sur l'intervalle étudié.

### Projection de population en 2040, scénario central



Note : pour chaque façade maritime, sont prises en compte les estimations de population des départements littoraux.

Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : 50eS (Observatoire du littoral).

### Caractéristiques de la France à l'horizon 2030

	1954-1955	2004-2005	2030	Évolution en % entre 1954-1955 et 2030
Population (en millions)	43	61	67	55,8
Population âgée de plus de 60 ans (en %)	16	21	30	87,5
Taille des ménages	3,1	2,4	2,1	-32,3
Nombre de ménages (en millions)	14	25	31	121,4
Nombre de logements (en millions)	14	30	37	164,3
Nombre de résidences secondaires (en millions)	0,45	3	5	1011,1

Source : ministère de l'Environnement, Agora 2020.

<sup>1</sup> Seul le scénario central défini par l'Insee est pris en compte. Il suppose le maintien des tendances démographiques récentes : fécondité maintenue à son niveau de 2007, espérance de vie moyenne, maintien des quotients migratoires observés entre 2000 et 2008. Ces résultats sont ensuite calés sur la projection de population totale.

Cette croissance démographique ne serait pas homogène selon les façades maritimes. La population des départements littoraux de la façade Manche - mer du Nord n'augmenterait que de 4,2 % alors que la hausse serait très forte en Atlantique (+ 26,8 %) et en Méditerranée (+ 19,3 %). À eux seuls, les dix départements littoraux de la façade atlantique absorberaient près du quart (22,3 %) de la croissance démographique de la France de 2007 à 2040. Dans le détail, la croissance démographique dépasserait 20 % dans les départements littoraux d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan aux Landes, des Pyrénées-Orientales au Gard et en Haute-Corse.

### Projection de population en 2040

	Population		Évolution entre 2007 et 2040	
	2007	2040	Évolution relative (en %)	Contribution à la croissance de la population (en %)
Façade Manche - mer du Nord	7 574	7 981	5,4	4,2
Façade atlantique	7 998	10 139	26,8	22,3
Façade méditerranéenne	6 820	8 139	19,3	13,7
Littoral métropolitain	22 392	26 259	17,3	40,3
Littoral ultramarin	1 806	2 462	36,3	6,8
Ensemble des départements littoraux	24 198	28 721	18,7	47,1
Ensemble des départements non littoraux	39 402	44 479	12,9	52,9
France entière	63 600	73 200	15,1	100,0

Source : Insee, projection de population 2007-2040. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

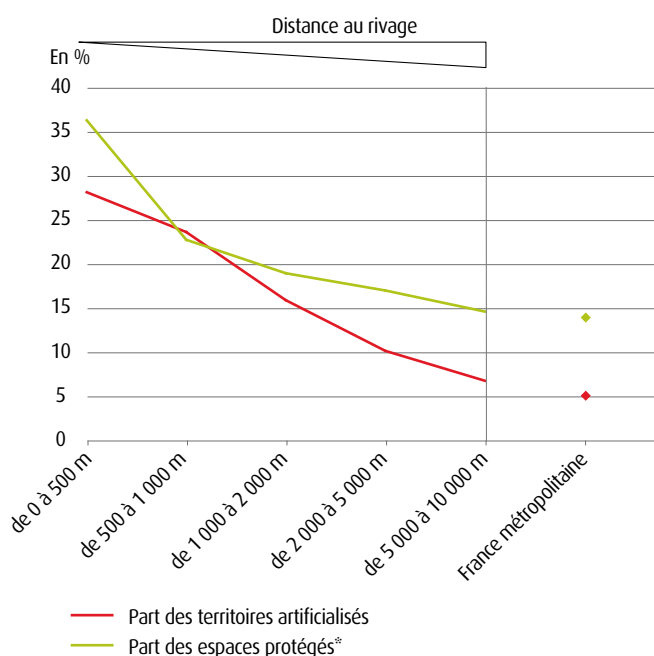
Entre 1999 et 2006, les communes littorales ont représenté 30,7 % de la croissance démographique des départements littoraux. Si on maintient ce ratio durant la période 2007-2040, la population des communes littorales pourrait augmenter de 1,4 million d'habitants suivant le scénario central et atteindre plus de 9 millions d'habitants en 2040. Autre évolution importante prévue par le scénario central, la part des personnes âgées de plus de 60 ans pourrait atteindre 32,5 % dans les départements littoraux métropolitains en 2040 et doubler dans les départements ultramarins en passant de 13,6 % à 27,4 %. Dans certains départements, les personnes âgées de plus de 60 ans pourraient être plus de deux fois plus nombreuses que celles ayant moins de 20 ans. Il s'agit de la Manche (1,9 fois), de Charente-Maritime (2,1), des Landes (1,9), des Pyrénées-Orientales (1,9), de l'Aude (1,9), du Var (1,9), de Haute-Corse (2,2) et de Corse-du-Sud (2,4).

La croissance démographique prévue en bord de mer couplée à la diminution de la taille des ménages sur l'ensemble du territoire représente un défi pour la gestion durable des territoires côtiers. Ces évolutions provoquent inévitablement la progression de la construction de logements. La poussée de la démographie et l'augmentation de la part des plus de 60 ans génèrent aussi de nouveaux besoins (santé, services marchands, infrastructures de transport...) et la construction de locaux non résidentiels. L'artificialisation devrait donc croître dans les communes littorales, territoire restreint et déjà près de trois fois plus artificialisé que la moyenne métropolitaine (CORINE Land Cover, 2006) ainsi que dans l'arrière-pays. À cette forte densité de population correspond une augmentation prévisible de la place tenue par l'économie résidentielle fortement liée à la présence de personnes. En

parallèle, les espaces protégés devraient être de plus en plus nombreux dans les communes littorales. Les richesses biologiques y sont nombreuses et la politique de préservation active. Le Conservatoire du littoral a pour ambition la protection du « tiers sauvage » du littoral maritime et lacustre à l'horizon 2050, et le Grenelle de l'environnement a fixé l'objectif de protéger 2 % du territoire national de manière forte ainsi que la mise en place d'une trame verte et bleue sur tout le territoire.

À moins de 500 m de la mer, plus du tiers du territoire métropolitain bénéficie d'ores et déjà d'un statut de protection et 28 % sont artificialisés. Les progressions prévisibles des niveaux de protection et du taux d'artificialisation pourraient aboutir à un territoire majoritairement réparti entre territoires urbanisés et sites protégés, lieu de détente des millions de résidents et de touristes, où les activités agricoles seraient réduites.

### Artificialisation du territoire et espaces protégés en fonction de la distance à la mer sur le littoral métropolitain



\* Sont pris en compte les sites Natura 2000, les sites du Conservatoire du littoral, les réserves naturelles nationales et de Corse, les arrêtés de protection de biotope et les parcs nationaux.

Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover 2006, MEEDDM-MNHN, 2009. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

### Caractéristiques actuelles des territoires métropolitains situés à moins de 500 m de la mer

	À moins de 500 m des côtes	Moyenne métropolitaine	Ratio Bord de mer / Moyenne
Densité de population (en hab./km <sup>2</sup> )	365	113	3,2
Densité des logements/km <sup>2</sup>	372	57	6,5
Part des territoires artificialisés (en %)	28,2	5,1	5,5
Part des terres agricoles (en %)	30,7	59,8	0,5
Part des espaces protégés (en %)	36,4	14,0	2,6

Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover 2006 - MEEDDM-MNHN, 2009 - Insee, RP 2006. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).

Par ailleurs, la croissance démographique en bord de mer impliquera une augmentation sensible des enjeux humains et économiques dans les communes littorales, soumises à de nombreux aléas naturels (voir chapitre VI). Les territoires situés à moins de 500 m du rivage pourraient alors concentrer de nombreux enjeux d'aménagement, de priorisation des usages et de gestion des risques, les aléas « érosion côtière » et « submersion marine » se concentrant surtout à proximité immédiate de la mer.

### La gestion des usages en mer côtière

La mer côtière est d'ores et déjà convoitée par de nombreux usages (voir chapitre IV) tels que l'aquaculture, la pêche, la plaisance, les infrastructures de transport maritime, le clapage, l'extraction de granulats, les usages militaires, les aires marines protégées et les cantonnements, les récifs artificiels, les câbles sous-marins pour les télécommunications et le transport électrique...

Certains secteurs sont le lieu de nombreux usages comme les eaux du Nord - Pas-de-Calais, de Bretagne, du Centre-Atlantique et du golfe du Lion.

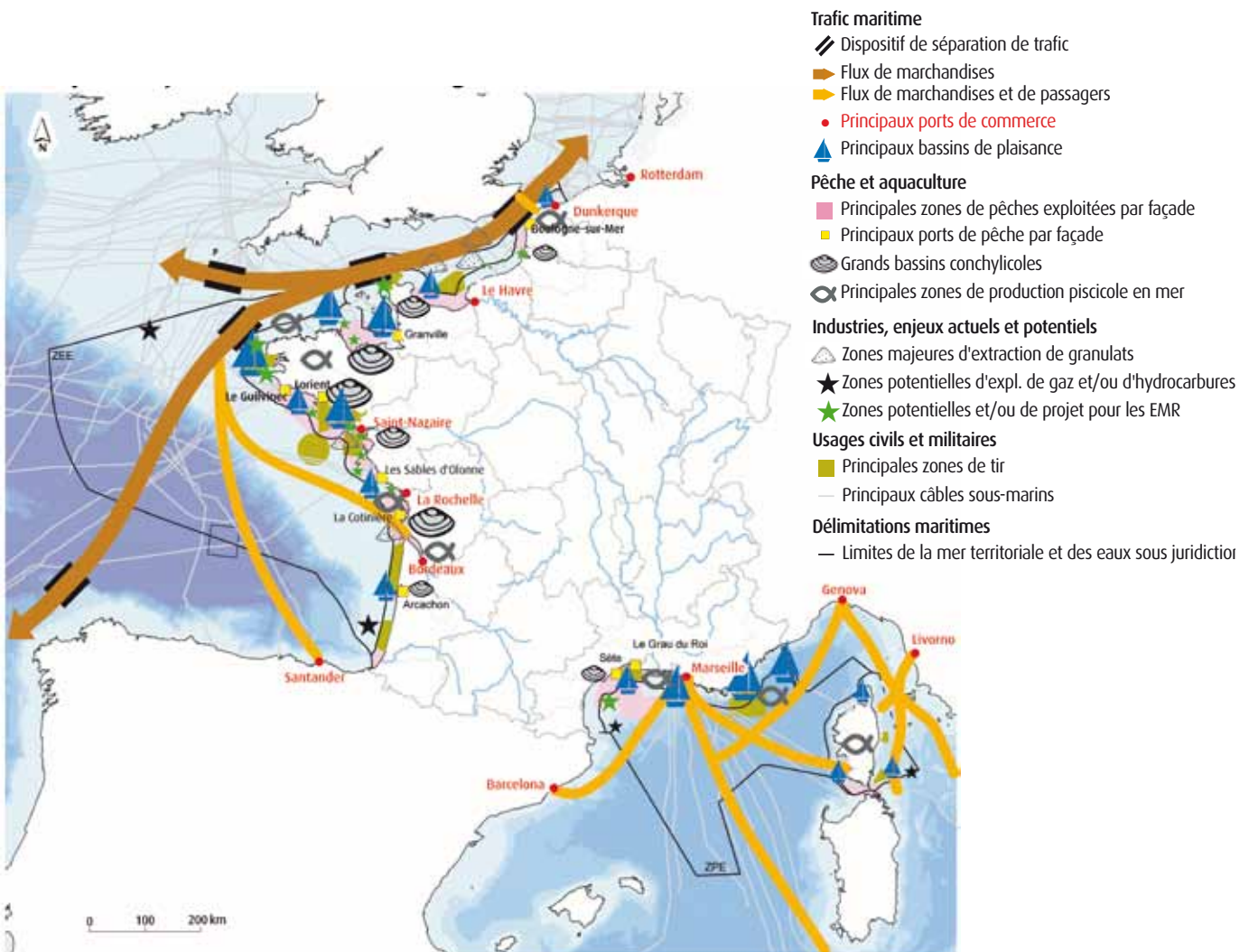
Certains de ces usages et de nouveaux devraient prendre de l'ampleur comme l'ont mis en évidence plusieurs documents<sup>2</sup>. Il s'agit du

transport maritime, de la pisciculture, de l'extraction de granulats, des énergies marines renouvelables et, à plus long terme, de la possible exploitation des ressources de gaz, d'hydrocarbures ou de minéraux. Plusieurs d'entre eux peuvent être exclusifs les uns des autres. Le passage de câbles non ensouillés peut interdire la pêche aux arts trainants, la forte densité du trafic maritime peut limiter les autres activités.

### La prise en compte du changement climatique

S'il se confirme, le changement climatique aura un impact direct sur la répartition des espèces et des écosystèmes. Les campagnes mensuelles de suivi de l'évolution des populations planctoniques réalisées depuis une cinquantaine d'années en mer du Nord et dans l'Atlantique du Nord-Est ont montré des changements profonds dans leur distribution dont certains sont attribués aux effets du changement climatique<sup>3</sup>. Beaucoup d'espèces mobiles vont migrer afin de retrouver des conditions compatibles avec leur développement. Cela aura des répercussions de plus en plus visibles sur la répartition et l'équilibre des écosystèmes mais aussi sur la pêche et la répartition des zones de capture. Il devrait par ailleurs augmenter les risques d'érosion et de submersion marine.

## Principaux enjeux connus liés aux usages et aux ressources du milieu marin en métropole



Note : l'activité de pêche est présente dans l'ensemble des eaux sous juridiction française mais certaines zones sont particulièrement importantes en termes d'activités et de revenus.

Source : D'après l'Agence des aires marines protégées. Les sources utilisées sont multiples : Shom, Ifremer, Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture, Comité national de la conchyliculture, ministère de l'Environnement (représentation des enjeux de l'espace marin, 2007).

<sup>2</sup> Différents comités opérationnels du Grenelle de la mer et livre bleu pour la Stratégie nationale pour la mer et les océans.

<sup>3</sup> P.C. Reid, B. Planque, M. Edwards. 1998. Is observed variability in the long-term results of the Continuous Plankton Recorder survey a response to climate change? Fisheries Oceanography, Vol.7, Issue 3-4, pages 282-288.

## Perspectives d'évolution du littoral : un exemple dans l'Hérault

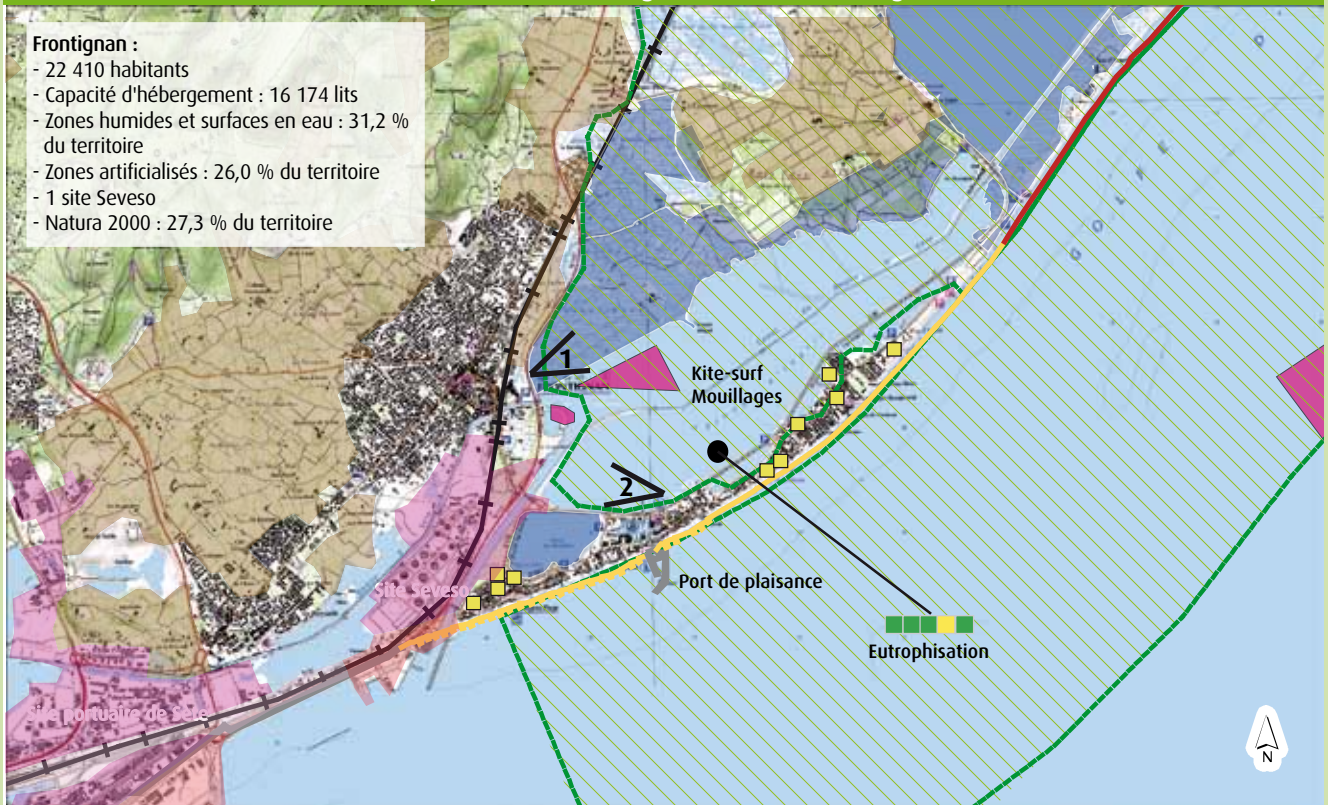
Les usages de la bande côtière sont nombreux à Frontignan sur la côte héraultaise : résidences principales et secondaires, port de plaisance, campings, site industriel de type Seveso AS, conchyliculture, loisirs (kite surf, nautisme, motonautisme, baignade...), espaces protégés, infrastructures de transport (routes, voie ferrée, canal, accès portuaires), le lido étant particulièrement concerné.

La population communale a augmenté de 17 % entre 1999 et 2006 et la capacité d'accueil touristique de près de 22 % entre 1999 et 2008. Les surfaces artificialisées représentent d'ores et déjà un quart de la surface communale.

En parallèle, les espaces protégés sont nombreux en mer et dans les lagunes. Les sites Natura 2000 occupent plus de 25 % du territoire communal.

La hausse attendue du niveau de la mer pourrait contrarier l'équilibre sédimentaire du lido constitué par des plages peu profondes et de nombreux enrochements. Par ailleurs, la hausse des températures pourrait provoquer des eutrophisations plus nombreuses de la lagune et perturber ses usages : conchyliculture, plaisance, accueil des oiseaux.

### Occupation du sol et usages du littoral de Frontignan



**Frontignan :**  
 - 22 410 habitants  
 - Capacité d'hébergement : 16 174 lits  
 - Zones humides et surfaces en eau : 31,2 % du territoire  
 - Zones artificialisées : 26,0 % du territoire  
 - 1 site Seveso  
 - Natura 2000 : 27,3 % du territoire



- Usages**
- Zones conchylicoles
  - Vignoble
  - Zones industrielles et commerciales
  - Réseaux routiers et ferroviaires
  - Zones portuaires
  - Campings
- Prise de vue de la photographie**

- Mobilité du trait de côte**
- Érosion
  - Stabilité
  - Hors nomenclature

- Espaces protégés**
- Sites du Conservatoire du littoral
  - Zones spéciales de conservation

- Qualité de l'eau**  
 2003 2004 2005 2006 2007
- 
- Très bon
  - Bon
  - Moyen
  - Médiocre
  - Mauvais
  - Pas de mesure

Source : © IGN, SCAN 25®, 2008 – EuroSION, 2004 – MEDDTL-MNHN, 2009 – Ifremer, 1999, zones d'élevage conchylicole – UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006 – réseau de suivi lagunaire, 2010. Traitements : SOeS (Observatoire du littoral).



**Pour en savoir plus**

- Agence des aires marines protégées, 2009. *Représentation des enjeux de l'espace marin dans les eaux sous juridiction française de France métropolitaine*. Brest : AAMP. 15 p.
- Datar, 2004. *Construire ensemble un développement équilibré du littoral*. Paris : La Documentation française, 156 p.
- Insee, 2010. « *Projections de population à l'horizon 2060, un tiers de la population âgé de plus de 60 ans.* », *Insee Première*, n° 1320, 4 p.
- Insee, 2010. « *La population des régions en 2040. Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer.* », *Insee Première*, n° 1326, 4 p.
- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, 2008. *Agora 2020. Vivre, habiter, se déplacer en 2020 : quelles priorités de recherche ?* Paris : MEDAD, DRAST, CPUST. 512 p.



## Abréviations

<b>AMP</b>	Aire marine protégée
<b>APPB</b>	Arrêté préfectoral de protection de biotope
<b>Cross</b>	Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage
<b>DCE</b>	Directive-cadre sur l'eau
<b>DCSMM</b>	Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin »
<b>DDALL</b>	Document départemental d'application de la loi « Littoral »
<b>Dirm</b>	Direction interrégionale de la mer
<b>DPM</b>	Domaine public maritime
<b>DTA</b>	Direction territoriale d'aménagement
<b>EMR</b>	Énergies marines renouvelables
<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIZC</b>	Gestion intégrée des zones côtières
<b>HAP</b>	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
<b>ICPE</b>	Installation classée pour la protection de l'environnement
<b>Padduc</b>	Plan d'aménagement durable de Corse
<b>PCP</b>	Politique commune de la pêche
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>POS</b>	Plan d'occupation des sols
<b>PPRN</b>	Plan de prévision des risques naturels
<b>PPRT</b>	Plan de prévision des risques technologiques
<b>pSIC</b>	Proposition de site d'intérêt communautaire
<b>Rebent</b>	Réseau benthique
<b>Remi</b>	Réseau de contrôle microbiologique
<b>Rephy</b>	Réseau de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines
<b>Repom</b>	Réseau national de surveillance des ports maritimes
<b>RNO</b>	Réseau national d'observation
<b>Rocch</b>	Réseau d'observation de la contamination chimique
<b>Sage</b>	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
<b>SAR</b>	Schéma d'aménagement régional
<b>SAU</b>	Surface agricole utile
<b>Scot</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>Sdage</b>	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
<b>Shon</b>	Surface hors œuvre nette
<b>SIC</b>	Site d'intérêt communautaire
<b>SMVM</b>	Schéma de mise en valeur de la mer
<b>Taaf</b>	Terres australes et antarctiques françaises
<b>TAC</b>	Total admissible de capture
<b>Tep</b>	Tonnes équivalent pétrole
<b>UTA</b>	Unité de travail annuel, utilisé en agriculture
<b>ZDE</b>	Zone de développement éolien
<b>ZEE</b>	Zone économique exclusive
<b>Zico</b>	Zone d'intérêt pour la conservation des oiseaux
<b>Znieff</b>	Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
<b>ZPE</b>	Zone de protection écologique
<b>ZPS</b>	Zone de protection spéciale
<b>ZSC</b>	Zone spéciale de conservation

**Commissariat général au développement durable**

Service de l'observation et des statistiques

Tour Voltaire

92055 La Défense cedex

Courriel : [cgdd-soes-orleans@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cgdd-soes-orleans@developpement-durable.gouv.fr)

Achévé d'imprimer en mai 2011.

Impression : Bialec, Nancy (France).

Certifiée Imprim'vert qui contribue à la protection de l'environnement.

**Retrouver cette publication sur le site :**

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

Dépôt légal : mai 2011

ISSN : 2102-474X

ISBN : 978-2-11-099411-0

**Conditions générales d'utilisation**

*Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).*

## Environnement littoral et marin

*Ce document a été rédigé par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) dans le cadre de la mise en œuvre de l'Observatoire du littoral. Ses missions sont de mettre à la disposition de tous les acteurs concernés des informations sur l'évolution du littoral terrestre et maritime : fiches indicateurs, études, chiffres clés, outil de cartographie interactive. Voir : [www.littoral.ifen.fr](http://www.littoral.ifen.fr). Il évolue actuellement en Observatoire national de la mer et du littoral afin de mieux prendre en compte les enjeux en mer, avec l'appui de l'Ifremer et de l'Agence des aires marines protégées.*

*Il fait suite à une première synthèse « Environnement littoral et marin » rédigée par l'Institut français de l'Environnement en 1997. En s'appuyant sur les informations disponibles (statistique publique, réseaux de suivi de la qualité du milieu marin, enquêtes, rapports, suivi des conventions marines...), ce dossier présente un état des lieux détaillé des principales problématiques environnementales portant sur la mer et le littoral, en métropole et, lorsque les informations sont disponibles, dans les départements d'outre-mer.*

*Tous les thèmes importants sont traités comme la démographie, l'occupation du sol, la biodiversité, les activités maritimes, la qualité du milieu marin ou les risques naturels et industriels.*

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

© SOeS, 2011  
Dépôt légal : mai 2011  
ISSN : 2102-474X  
ISBN : 978-2-11-099411-0